

Règlement concours « POE'VIES »

En quelques lignes

POÉ'VIES est un concours international de poésie de langue française.

- Le thème de cette seconde édition est « LE TEMPS ».
- De forme libre, la seule contrainte est que le poème ne doit pas excéder 16 lignes ou vers.
- Les candidatures, anonymement présentées au jury, sont réparties en trois catégories :
 - ENFANT : Jusque 12 ans à la date de la candidature ;
 - JEUNE : De 12 à 18 ans à la date de la candidature ;
 - ADULTE : À partir de 18 ans à la date de la candidature.
- La participation est gratuite et ouverte à tou(te)s.
- Les candidatures peuvent être déposées :
 - Via le formulaire du site internet www.concourspoevies.com ;
 - Via mail à l'adresse suivante : concourspoevies@gmail.com ;
 - Via l'adresse postale :
Concours POE'VIES
Boîte Postale 28
7700 Mouscron
BELGIQUE

Les étapes du concours

- Les candidatures sont ouvertes du 1er octobre 2022 au 31 octobre 2022 inclus, cachet de la poste ou date d'envoi du mail faisant foi.
- Pour celles et ceux de la région mouscronnoise - épicerie du concours - qui souhaitent soutenir le concours, un Thé Poésie est organisé le 9 octobre 2022 dès 17h au El'Bar (infos sur www.concourspoevies.com).
- Dès le mois de novembre 2022 débutent la lecture et la sélection des 100 poèmes par le jury
- Dès le mois de décembre 2022, un crowdfunding avec précommande possible des recueils de poésie sera organisé pour celles et ceux de tous horizons souhaitant

soutenir le concours. Ces recueils de poésie reprendront les 100 poèmes sélectionnés par le jury.

- Dès le mois de janvier 2023 seront proclamés les 100 lauréats dont les poèmes seront édités dans le recueil.
- Le 25 mars 2023 dès 20h, à l'occasion de la langue française en fête, le Centre Culturel de Mouscron accueille la Soirée Poésie finale à l'occasion de laquelle plusieurs poèmes lauréats seront lus, accompagnés au piano par Florent Richard. Ces lectures poétiques seront entrecoupées des créations musicales de l'artiste Samir Barris (entrée gratuite sous réservation, infos à suivre sur www.concourspoevies.com). Les lauréats pourront également récupérer leur exemplaire du recueil à cette occasion.

Règlement

- Le concours est anonyme, aussi est-il demandé qu'aucun nom/signe particulier/commentaire ne figure sur le feuillet du poème ou dans son espace dédié.
- Chaque candidature « papier » envoyée par courrier postal, doit être composée de deux feuilles agrafées (manuscrites ou tapuscrites) :
 - Une première feuille avec les coordonnées du/de la participant(e) : Nom, Prénom, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail (si possible).
 - Une seconde feuille avec le poème : Titre du poème, corps du poème ne devant pas dépasser 16 lignes ou vers.
- Dans le cas d'un envoi par mail, il est demandé que le document sous format PDF soit mis en pièce jointe au mail et contienne 2 pages :
 - La première page avec les coordonnées du/de la participant(e) : Nom, Prénom, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail.
 - La seconde page avec le poème : Titre du poème, corps du poème ne devant pas dépasser 16 lignes ou vers.
- La participation consiste en l'envoi d'un poème inédit autour de la thématique du « TEMPS », libre de forme, de 16 vers ou lignes maximum. Le poème doit être une création originale et ne peut avoir été primé dans un autre concours. La participation est limitée à un seul poème par candidat. Toute tentative de fraude (double participation, corruption, plagiat, etc.) engendrera la disqualification immédiate du participant.

- Les décisions du jury sont sans appel et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Par leur participation au concours les candidats acceptent :
 - La publication de leur identité et de leur texte sur le site du concours et les sites des partenaires ;
 - La publication de leur identité et de leur texte dans des journaux régionaux ;
 - Leur exploitation, non rémunérée, à des fins pédagogiques et culturelles.
- Toute personne participant à ce concours est réputée connaître le présent règlement et en avoir respecté tous les articles.

Jury

Les membres du jury sont : Laurent Harduin, Françoise Lison-Leroy, Jef Deblonde, Carine-Laure Desguin.

Prix

100 poèmes seront sélectionnés par le jury, toute catégorie confondue.

Ces 100 poèmes seront édités dans le recueil du concours, dont un exemplaire sera offert à chacun(e)s des 100 lauréats, à l'occasion de la Soirée Poésie du 25 mars 2023 au Centre Culturel de Mouscron.